



A Toulouse, le 27 octobre 2020

**Objet : Saison 2020-2021**

Chèr.e.s Adhérent.es,

Nous sommes tous, depuis la rentrée, bousculés dans nos habitudes.

Notre organisation est depuis le 25 septembre, remise en cause de façon continue. Jusqu'à présent, nous vous avons tenu informés au fur et à mesure que nous prenions connaissance des conséquences que la situation sanitaire et les différents arrêtés préfectoraux impliquaient pour notre MJC et les ateliers auxquels vous participez. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension devant cette situation inédite.

Au vu de l'évolution, état d'urgence sanitaire et couvre-feu sur Toulouse déclaré le 14 octobre, nouvel arrêté préfectoral du 19 octobre prolongeant jusqu'au 13 novembre, l'interdiction des activités de pratiques amateurs toutes disciplines confondues dans les salles polyvalentes (comme celles dont dispose la MJC aux Amid'Ô, comme à l'Espace JOB), la MJC fait le choix de la clarté, afin de permettre à tous, adhérents comme intervenants, de retrouver une certaine sérénité.

Nous tenons tout d'abord à rappeler l'engagement que nous avons pris en début d'année :

- La MJC s'engage pour garantir 30 séances d'atelier pour tous les ateliers annuels
- La MJC réajustera le montant de la cotisation et dédommagera les séances non effectuées si le quota des 30 séances ne pouvait pas être atteint.

Pour le moment aucun encaissement n'a été effectué que ce soit les adhésions ou les cotisations aux ateliers.

La situation sanitaire actuelle, les annulations que nous avons dues faire et celles qui sont à prévoir, nous conduisent à proposer la classification suivante des ateliers

**1/ LES ATELIERS ENFANTS**

LES ATELIERS ENFANTS sont maintenus dans toutes les disciplines : batterie, boxe, dessin BD, éveil corporel, guitare, judo, piano, théâtre d'impro

Les consignes sanitaires restent inchangées.

Les encaissements auront donc lieux comme prévu, à la rentrée des vacances d'automne pour l'adhésion à la MJC, les 15 novembre, 15 janvier et 15 avril pour les cotisations.



## 2/ LES ATELIERS ADULTES ARTISTIQUES ET CULTURELS

Il s'agit des ateliers :

- Aquarelle, Dessin&Croquis, Dessin Peinture
- Anglais
- Théâtre des lundi, mardi, mercredi et théâtre d'Impro des mardi et vendredi
- Batterie, Guitare et Piano

Ces ateliers sont concernés par les arrêtés préfectoraux depuis le 13 octobre. Selon les activités 3 ou 4 séances ont pu avoir lieu avant la dégradation de la situation sanitaire que nous connaissons et au vu de leurs spécificités nous espérons pouvoir les reprendre rapidement.

Aussi, la MJC en lien avec vos différents intervenants fait le pari de pouvoir **rattraper, déplacer ou aménager** ces activités afin de pouvoir réaliser les 30 séances sur lesquelles nous nous sommes engagés.

De ce fait, l'adhésion pour ces activités sera encaissée après les vacances d'automne.

Les cotisations seront encaissées une fois la reprise de l'atelier stabilisée.

## 3/ LES ATELIERS ADULTES ARTISTIQUES ET CULTURELS MENSUELS

Il s'agit des ateliers :

- Atelier Rythmique et vocal
- Art Floral

Ces ateliers sont concernés par les arrêtés préfectoraux depuis le 13 octobre. Seule la séance de septembre a pu être organisée avant la dégradation de la situation sanitaire.

La MJC n'a encaissé ni votre adhésion, ni votre cotisation concernant ces ateliers. Les encaissements se feront une fois la reprise des ateliers considérée comme stabilisée.

## 4/ LES ATELIERS ADULTES SPORT, DETENTE ET DANSE

Il s'agit des ateliers :

- Modern Jazz, Rock
- Pilates, Qi gong, Sophrologie, Yoga Vinyasa, Yoga Iyengar
- Gym tonique, Jujutsu/Self Défense, Multiboxe

Ces ateliers sont concernés par les arrêtés préfectoraux depuis le 25 septembre et seul 1 ou 2 séances ont pu être réalisées. Par ailleurs, au vu de l'évolution sanitaire il nous semble peu probable de pouvoir reprendre ces activités dans l'immédiat.



Aussi, la MJC vous informe de la suspension de ces ateliers et ce jusqu'au **Lundi 4 janvier**.

Concernant ces ateliers, le premier trimestre est donc considéré comme nul et non avenu.

L'ensemble de vos dossiers est gelé et aucun encaissement (ni adhésion, ni cotisation) ne sera effectué.

**La MJC vous donne rendez-vous en janvier, pour reprendre vos activités telles qu'elles étaient prévues et vous invite à venir lors de la reprise rencontrer notre équipe, au secrétariat, afin de mettre à jour vos cotisations.**

**Pour ceux qui souhaiteraient annuler l'année complète, merci de prendre contact avec le secrétariat de la MJC par mail : [secretariat@mjcponds-jumeaux.fr](mailto:secretariat@mjcponds-jumeaux.fr).**

Dans l'attente de vous retrouver, la MJC et vos intervenants se sont concertés afin de pouvoir vous **proposer de nouvelles activités sur la période du 2 novembre au 18 décembre**, afin de garder le lien et de permettre à chacun de continuer ou d'expérimenter des pratiques sportives ou de détente qui nous paraissent d'autant plus importantes pour le bien être dans la période que nous vivons.

Vous trouverez ces nouvelles activités sur notre site internet. Ces activités nécessitent comme tous les ateliers de la MJC que vous soyez adhérents à la MJC et le paiement de la cotisation afférente.

Les ateliers proposés sont les suivants

- [Boxe ADO en présentiel \(12-17 ans\)](#)
  - o Le mardi de 19h00 à 20h00
- [Pilates en visioconférence](#)
  - o Le lundi 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45
  - o Le mercredi 11h30 à 12h30, de 12h30 à 13h30, de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30
  - o Le jeudi de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00
- [ROCK en vidéo](#)
  - o Le mardi
- [Sophrologie en visioconférence](#)
  - o Le mardi de 18h15 à 19h15 pour les débutants
  - o Le mardi de 19h30 à 20h30 pour les expérimentés
- [Découverte du "Taiji Quan" stage de 5 séances](#)
  - o Mercredi de 17h30 à 18h30
- [Yoga Vinyasa en extérieur](#)
  - o Le lundi de 12h30 à 13h45
- [Yoga Iyengar en visioconférence](#)
  - o Le mardi 18h30 à 20h00
  - o Mercredi 18h30 à 20h00
  - o Vendredi 12h15 à 13h45



Adhérer à la MJC cela peut être pratiquer une des multiples activités proposées par nos intervenants, c'est aussi contribuer au maintien du tissu associatif de nos quartiers, partager des valeurs et des envies. Aussi, dans cette période, la MJC a plus que jamais besoin de vous, **c'est collectivement que nous imaginerons de nouvelles façons de faire, que nous créerons les nouveaux liens, les nouvelles modalités du vivre ensemble.**

**Continuer à nous faire part de vos envies, de vos projets, nous comptons sur vous** ([direction@mjcpointsjumeaux.fr](mailto:direction@mjcpointsjumeaux.fr))

Portez-vous bien

Pour le bureau et toute l'équipe de la MJC.